

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2021-005

Le 15 février deux mil vingt et un

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures en session ordinaire à la Salle des fêtes, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 février 2021

PRESENTS : M. THIEN, M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, Mme CALEYRON, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, M. KALFON, Mme JONCHY, M. WADBLED, M. TROUVE, M. CHEVALIER, Mme AUCAGNE, M. MARTIN, Mme VACHE, M. SILVY, M. GIRARDOT, M. WAKOSA

ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme RIVIERE (à Mme GRONDIN COUPANEC)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. TROUVE

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 26

Pouvoirs : 1

Objet : Attribution des subventions pour l'exercice 2021

La commune de Limas compte de nombreuses associations – sportives, culturelles, caritatives... - et un centre communal d'action sociale qui apporte des aides aux populations fragilisées et prend soin des anciens. La commune de Limas accorde également son soutien à la formation et une attention particulière aux Maisons Familiales et Rurales qui accueillent des Limassiens.

Il est proposé de maintenir le même niveau d'aide à l'ensemble des associations et d'ajuster la subvention allouée au CCAS en tenant compte du résultat 2020 et du besoin de financement pour 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

ID : 069-216901157-20210215-2021005-DE

23 Pour - 4 Abstentions

Berger
Levrault

1°) d'attribuer pour l'année 2021, les subventions suivantes :

→ Subvention au C.C.A.S. : 20 500.00 €

→ Subventions aux associations : 33 358.00 € selon tableau de répartition dont 2 000 € non affectés

2°) D'autoriser Monsieur le Maire à accorder une subvention aux Maisons Familiales qui présenteraient une demande après le vote de budget, à raison de 100 € par élève, ou autre en sachant qu'il rendra compte à la séance suivante

Pièce jointe : tableau de répartition des subventions entre les différents bénéficiaires

Pour extrait conforme

Michel THIEN

Maire,

Vice-Président du Conseil Départemental



ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

Rappel

Berser
Levrault

ID : 069-216901157-20210215-2021005-DE

ASSOCIATION	ANNEE 2020	ANNEE 2021
	Centre Communal d'Action Sociale de LIMAS	20 387,00 €
Association des Familles de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Association de Fil en Aiguille de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Société de Chasse de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Boule Joyeuse de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Atelier d'Arts Plastiques de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Club de l'Amitié de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Association Intersports LIMAS	100,00 €	100,00 €
Les Apprentis Comédiens – LIMAS	100,00 €	100,00 €
La Rose Noire	100,00 €	100,00 €
Chorale LIMAS'SONG	100,00 €	100,00 €
Limas Country Club	100,00 €	100,00 €
Moto club beaujolais	100,00 €	100,00 €
Club Pyramide	100,00 €	100,00 €
Sortons les mains	100,00 €	100,00 €
Questions pour un champion	100,00 €	100,00 €
Amicale des Employés Municipaux (subvention forfaitaire annuelle)	458,00 €	458,00 €
Amicale des employés municipaux (arbre de Noël + médailles du travail)	2 722,00 €	1 900,00 €
Sou des Ecoles de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Monde Combattant de LIMAS	300,00 €	300,00 €
A.S LIMAS – Section Foot-Ball	3 050,00 €	3 050,00 €
A.S LIMAS – Section Hand-Ball	2 000,00 €	2 000,00 €
Association de Gestion des Instituts de Villefranche et sa Région (AGIVR)	500,00 €	500,00 €
L'Oasis – GLEIZE	200,00 €	200,00 €
Délégation Départementale de l'Education Nationale	80,00 €	80,00 €
Chambre des Métiers du Rhône	400,00 €	248,00 €
Secours Catholique – VILLEFRANCHE	350,00 €	350,00 €
Secours Populaire – VILLEFRANCHE	350,00 €	350,00 €
La Prévention Routière – LYON	80,00 €	80,00 €
Résidence Albert Dubure (Portage repas à domicile)	200,00 €	200,00 €
Association Jeunes Sapeurs Pompiers Villefranche	200,00 €	200,00 €
Handisport Villefranche- Beaujolais	200,00 €	200,00 €
Coopérative scolaire école primaire		
. Classe transplantée élèves de CM 2	14 691,00 €	15 100,00 €
. sorties scolaires élèves CP au CM1 (7,62€)	1 786,00 €	1 730,00 €
Coopérative scolaire école maternelle		
. sorties scolaires 7,62€	1 273,00 €	1 082,00 €
Aide à Domicile de Villefranche (AMASIE)	1 000,00 €	1 000,00 €
Maison familiale de CHARENTAY	100,00 €	200,00 €
Maison Familiale COUBLEVIE	100,00 €	100,00 €
Maison Familiale Rurale de la Dombes (Montluel)	100,00 €	
Maison Familiale Rurale LA PALMA L'ARBRESLE		
BTP CFA Ain BOURG EN BRESSE		
RASED (1 €/élève pour le fonctionnement)	470,00 €	430,00 €
Non affecté pour examen demande ponctuelle		2 000,00 €
TOTAL	52 597,00 €	53 858,00 €
TOTAL HORS CCAS	32 210,00 €	33 358,00 €